

Condi 11 Octobre 2021

(10) [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
propriétaire de la Parcelle 200
Sur mon terrain qui est constructible je n'accepte pas le Coeur d'Ilot. Celui-ci me semble excessif par rapport à l'ensemble du terrain et à la répartition sur les autres parcelles / Sachant que juste derrière chez moi il y a déjà une construction et qu'il va s'en construire des nouvelles en suivant, que pensez de cette zone vite inutile [REDACTED]